



Prime du 13ème mois au prorata de présence

Par **miga**, le **09/09/2013** à **15:35**

Bonjour,

Je suis en licenciement économique depuis le 15 aout 2013. Sur mon dernier bulletin de salaire d'aout je n'ai pas eu de prime du 13ème mois au prorata de ma présence dans l'année. (Tous les ans j'ai un 13ème mois sur mon salaire de décembre). Puis-je la réclamer au mandataire judiciaire.

Par **Lag0**, le **09/09/2013** à **16:23**

Bonjour,

Impossible de vous répondre sans connaître les critères d'attribution de cette prime. Il est possible qu'il faille être présent toute l'année pour l'avoir et qu'il n'y ait pas de prorata.